



**ARRETE FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION
COMPLEMENTAIRE EN ARTS OPTION CINEMA-AUDIOVISUEL
SESSION 2023**

**La rectrice de la région académique de La Réunion,
rectrice de l'académie de La Réunion**

Vu le code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 23/12/2003 modifié relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,

Vu la note de service n° 2019-104 du 16/07/2019 relative aux modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés respectivement présidente, et membres du jury académique de l'examen de certification complémentaire en Arts option Cinéma-Audiovisuel :

Présidente :

Mme Anouk MARTAUD-ROBERT - IA-IPR Lettres – Rectorat de La Réunion

Membres :

- M. René-François ARRIGHI – Agrégé chargé de mission CAV pour l'inspection - Lycée Leconte de Lisle
- M. Nicolas STOJCIC – Conseiller théâtre – à la Direction des actions culturelles (DAC) Réunion

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 30 mai 2023

Pour la Rectrice et par délégation,
La Cheffe de la division des examens et concours,
signé

Abla ZENATI